



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'État chargé du Tourisme,
des Français de l'étranger et de la Francophonie
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la convention, 75015 PARIS

Paris, le 14 septembre 2021

Objet : Délivrance du passe sanitaire pour les Français à l'étranger vaccinés aux vaccins non reconnus par l'Union européenne.

Monsieur le Ministre,

Je tenais tout d'abord à souligner le précieux travail fourni pour permettre à nos concitoyens de l'étranger de convertir leur certificat de vaccination étranger en passe sanitaire français. Le Gouvernement et les services du ministère ont, je crois, été à la hauteur sur cet enjeu si important pour nos ressortissants.

Malgré cela, je reste alerté par certains citoyens de ma circonscription, principalement des résidents de Hongrie et de Serbie, au sujet de leur inquiétude vis-à-vis de la délivrance du passe sanitaire français. En effet, ces personnes qui ont suivi les consignes du Gouvernement de se faire vacciner localement, sont vaccinés principalement au Sinopharm chinois et au Spoutnik russe. Ces vaccins, qui ne sont pas reconnus par l'Agence européenne des médicaments (EMA), leur empêchent la délivrance d'un passe sanitaire français et donc l'accès à bon nombre de lieux du territoire national. Il est vrai que la possibilité de se faire tester, gratuitement, existe mais vous le conviendrez, elle peut s'avérer à force très inconfortable.

Avez-vous des informations sur l'état d'avancement de la reconnaissance par la France des vaccins russes et chinois ? Quelles sont les solutions proposées par le Gouvernement pour remédier à l'inquiétude légitime de ces compatriotes établis hors des frontières ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Amicalement

Frédéric Petit